

Préserver l'autonomie de nos séniors c'est notre priorité !

Icobe est une nouvelle approche préventive des soins qui cible les capacités fonctionnelles des séniors. L'enjeu est double : détecter précocement les fragilités chez les personnes à partir de 60 ans et mettre en œuvre des actions ciblées pour les aider à préserver leurs capacités et leur autonomie.

Ce programme est expérimenté en Occitanie avec un financement spécifique.



Vous êtes professionnel de santé, engagez-vous !

Vous êtes médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien... votre participation au programme ICOPE est essentielle.

En vous engageant dans ce programme vous offrez aux séniors que vous accompagnez au quotidien l'opportunité d'agir aujourd'hui pour préserver leur autonomie demain.

En intégrant ce programme inédit de prévention vous bénéficierez d'une indemnité forfaitaire en fonction de votre intervention.



Dès
60 ans

ICOPE est un programme
qui s'adresse aux personnes
à partir de 60 ans,

autonomes et vivant à domicile, en
particulier les plus vulnérables
d'entre-elles.

Conçu par l'Organisation Mondiale
de la Santé, ICOPE est un
programme inédit de santé
publique qui cible les capacités
fonctionnelles et le dépistage
précoce des fragilités. En Occitanie
d'ici 2024 **65 000 séniors** pourront
bénéficier de ce programme déployé
dans tous les départements.



Évaluer

6 fonctions essentielles

À partir de tests simples et ludiques

**une évaluation des six fonctions
essentielles** (locomotion, état
nutritionnel, santé mentale,
cognition, audition et vision)
est réalisée en auto-évaluation
ou par un professionnel
(Infirmier, kinésithérapeute...)
avec l'appui d'outils
numériques.

Si un risque de fragilité est
repéré, une évaluation
approfondie est réalisée et
un suivi personnalisé
est mis en place.
L'accompagnement proposé
permet à la personne
de s'impliquer activement
dans le renforcement ou
la préservation de ses capacités.



4 étapes clés

Dépistage
des 6 capacités
intrinsèques

ÉTAPE

1



Évaluation
ciblée suite à
l'étape 1 du
dépistage

2
ÉTAPE



Élaboration
d'un plan de soins
personnalisé

ÉTAPE

3



Accompagnement
dans la mise en
œuvre et le suivi
de son PPCS

4
ÉTAPE



L'application mobile **ICOPE MONITOR**, est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé et toute personne formée à son utilisation y compris en auto-évaluation. Elle permet de suivre les fonctions essentielles de l'individu et s'adresse aussi bien aux seniors qu'aux personnes plus jeunes intéressées par le suivi de leurs fonctions et la prévention.

Montant de valorisation à l'acte

18 € (dépistage + gestion de l'alerte pour professionnel de santé libéral ayant réalisé le dépistage)

11 € si confirmation d'au moins un domaine altéré (par un professionnel de santé libéral autre que celui ayant réalisé le dépistage)

Modulation du forfait en fonction du nombre de capacités altérées et évaluées 20 € pour 1 fonction/40 € pour 2 fonctions/60 € pour 3 fonctions et plus

Réunion de coordination ICOPE

46 € pour 20 minutes (21 € pour un professionnel de santé libéral ayant réalisé l'évaluation approfondie et 25 € pour le médecin traitant)

Conduite de l'entretien motivationnel
21 € pour un professionnel de Santé libéral ayant réalisé l'évaluation approfondie ou
25 € pour les médecins

* une enveloppe frais de déplacement si besoin :
0,35€/km en plaine et 0,5€/km en montagne



Retrouvez l'application
ICOPE MONITOR
sur smartphone ou tablette :
<https://inspire.chu-toulouse.fr>



Vos contacts en Occitanie :

Vous souhaitez avoir des informations
sur l'organisation et le déploiement d'ICOPE
contactez :

Le guichet unique CPTS
Laure Elia CURT/lecurt@urpslrmp.org

La FORMS
contact@forms-etc.fr
06 43 84 20 02

ARS Délégation départementale du Tarn-et -Garonne

Porteur expérimentation régionale
Gérontopôle
mathieu.ce@chu-toulouse.fr

Pour toutes les questions relatives
aux formations contactez le Gérontopôle

